

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE SLAM SCOLAIRE

Dans le cadre de sa politique de mobilités, Saint-Lô Agglo a repris en direct la gestion de l'organisation des transports scolaires intra-territoire à compter de la rentrée 2023-2024. Les inscriptions au transport scolaire SLAM Scolaire débutent mardi 20 juin et se termineront le vendredi 4 août.

Inscriptions SLAM Scolaire : Du mardi 20 juin au vendredi 4 août



The poster features the SLAM Scolaire logo at the top left. A central graphic shows a white school bus with a child sitting on the roof and another child walking towards it. Text on the poster includes: 'NOUVEAU SERVICE! Saint-Lô Agglo', 'INSCRIPTIONS DU 20 JUIN AU 4 AOÛT', 'Transports scolaires', 'RENTRÉE 2023', 'Inscriptions en ligne sur saint-lo-agglo.fr', and '+ d'infos'. A QR code is located at the bottom left. Social media icons for Facebook, Twitter, Instagram, and LinkedIn are at the bottom center, along with the website 'saint-lo-agglo.fr'. The Saint-Lô Agglo logo is at the bottom right.

Pour quels trajets scolaires ?

Tous les trajets scolaires en car intra-territoire c'est-à-dire lorsque le domicile de l'élève et l'établissement scolaire sont situés sur le territoire de Saint-Lô Agglo.

Les lignes inter-territoire c'est-à-dire lorsque l'établissement ou le domicile de l'élève n'est pas sur le territoire de Saint-Lô Agglo restent organisées par la Région.

Qui peut utiliser les transports scolaires SLAM Scolaire ?

Les élèves des écoles maternelles, élémentaires, des RPI, des collèges, des lycées et des établissements de formation : EREA, SEGPA, MFR, CFA, IFORM.

Les autres publics peuvent également solliciter l'utilisation d'un circuit SLAM Scolaire sous réserve des places disponibles.

Les tarifs

	Nouveaux tarifs proposés
Ecoles maternelles, élémentaires, RPI Internes	65€
<i>Externes et ½ pensionnaires</i> Collèges, lycées, autres établissements (EREA, SEGPA, MFR, CFA, IFORM)	130€
Tarification solidaire pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est inférieur ou égal à 500€ mensuels	½ participation familiale
Majoration retard de dépôt de dossier non justifié	20€
Duplicata carte défectueuse	Gratuit
Duplicata carte suite à perte, vol, détérioration...	10€
Inscription en cours d'année à compter du 1 ^{er} février 2024	½ participation familiale
Tarification commerciale « Autres publics »	10 € / carte de 10 trajets valable sur un seul trajet

Comment s'inscrire ?

Pour les élèves

L'inscription se fait [en ligne sur le site de l'Agglo saint-lo-agglo.fr](http://en.ligne.sur.le.site.de.l'Agglo.saint-lo-agglo.fr).

Un courrier avec la carte de l'élève sera envoyé sous 2 semaines.



Attention : après le vendredi 4 août, une majoration de 20 € sera appliquée sur le tarif.

Pour les autres publics

La demande est à effectuer uniquement [par téléphone au 02 14 16 01 14](tel:0214160114)

- du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 17h sans interruption du 20 juin au 4 août
- aux horaires d'ouverture de l'Agglo pendant les autres périodes

Un courrier avec la carte commerciale « 10 trajets » sera envoyé une fois les inscriptions des élèves terminées et sous réserve de places disponibles sur le trajet demandé.

À la rentrée

Les élèves doivent présenter leur carte au chauffeur du car à chaque trajet.

Pour les autres publics, la carte « 10 trajets » est également à présenter au chauffeur à chaque trajet.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   

